CHRONIQUE COLOMBOPHILE
ET DES SPORTS

Roubaix. — Voici les résultats du concours sur **Chateaudun** organisé par l'Union Colombophile l'Union, établie au café Pandore, rue Pauvrée, 661 pigeons lachés à 4 h. 30, 28 paniers bon état, Beau nord, convoyeur Aubin ; 1er prix, Juste Honoré, 2 poules ; 2e Déplechin ; 3e Foutignie, 5 p. ; 4e Dubus, 6 p.

5e J.-B. Niffle 5 p, 5e Dujardin 6 p, 7e Assemaine 6 p, 8e Louis Fritz 5 p, 9e Ed. Dujardin 5 p, 10e Duvivier J.-B. RR., 11e Mortier Félix 4 p, 12e Lepers Etienne 3 p, 13e Assemaine 6 p, 14e Adolphe Desobry 5 p, 15e Desrousseaux 5 p, 16e Vandystadt 4 p. 17e Dannelle 1 p H.

18e Destombes L. p., 19e Ed. Dujardin 4 p., 20e Paul Regnier p., 21e Raimbot L. 3 p., 22e Catteau Leveugle 4 p. R, 23e Michon Victor p., 24e Dervaux H. 2 p, 25e Aug. Loncke 2 p, 26e Mercier 3 p R, 27e Ed. Browaeys 3 p., 28e Brulois 2 p.

29 Ed Dujardin. 2 p 30 Aug Loncke, 2 p. ; 31 Nollet, 3 p, 32 Duvivier, Louis, 3 p. 33e et 14e Ed. Dugardin, 6 p. 35 Terlynck, 2 p. 36e Aug. Charlet, p. 37e Raimbot Louis, 2 p. 38e Louis Lepers. p.

39e Fourlignie 2 p, 40e Lodois Desmarchelier p., 41e Alois Despiegel p., 42e Legrand François 2 p, 43e Deffrenain 2 p., 44e Deprater, 2 p., 45e Vankempen 2 p., 46e Verclef, 3 p.; 47e Desbuquois 2 p., 48e Victor Dujardin p., 49e Liagre, Louis. H., 50e Lauwers Alphonse p., 51e Médard Dekeyser p., 52e Ed. Dujardin 2 3., 53e Etienne Lepers, 2 p., 54e Rémy Baptiste H, 55e Ed. Broways p, 56e Ed. Dujardin p., 57e Henri Salembier p., 58e Auguste Samain p., 59e Adolphe Fournier, p.,

60e Vanneste R, 61e Alb. Debruyne, 62e Mathon père 4, 63e Hri Salembier, 64e Ed, Lefebvre, 65e Louis Lepers H, 66e Desnoyette, 67e Nollet, 68e Dujardin, 69e Desrousseaux, 70e Poulain, 71e Desnoyette, 72e Terlynck, 73e Louis Haquette, 74e Sadoine, 75e L. Duvivier, 76e Ed. Dujardin, 77e H. Salembier, 78e Delos, 79e A. Balcaen, 80e Desplechin.

Prix de séries

1er prix : Ed. Dujardin ; 2e Assemaire ; 3e E. Dujardin ; 4e A. Lancke ; 5e E. Dujardin ; 6e Rambot ; 7e Fourlignies ; 8e E. Lepers ; 9e E. Drowaeys ; 10e E. Dujardin ; 11e Salembier ; 12e L. Lepers ; 13e Nollet ; 14e Desnoyette ; 15e Terlynck ; 16e L. Duvivier ; 17e E. Dujardin ; 18e Dusplechin ; 19e Dekeyser Médard ; 20e Dancels.

Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 21 minutes 16 secondes avec une vitesse de 921 m. 04 à la minutes, et le dernier à 10 h. 34 m. 18 s. avec une vitesse de 885 m. 27 à la minute.

La distribution des prix aura lieu dimanche prochain 16 juin de 7 à 9 heures du soir,

4e prix Henri Berthe 4 coupes, 5e prix Pourcelle 19 coupes et 6e prix Jules Vandekerkove 73 coupes.

Le magnifique bouquet a été donné à la Société des *Amis Réunis* de Mouscron. Il y a eu grande animation dans le quartier.

Tourcoing. — *Concours de pinsons.*— Voici les résultats du concours de pinsons qui a eu lieu dimanche chez Abélard Roche, rue de la Croix-Rouge : 1er prix Alphonse Benne, 352 coups, 2e prix, Xavier Deplechin, 263 coups, 3e prix, Paul Groin, 165 coups.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A propos de l'Affaire d'Avortement
ÉTRANGE COINCIDENCE

Le mystère le plus profond plane toujours sur cette affaire de la rue de la Providence, et, malgré les actives recherches de la police, on n'est pas encore parvenu à trouver le lieu où Clémence Verbeke a passé la nuit avant celle qui a précédé sa mort, ni à connaître ceux qui se sont livrés sur elle à des manœuvres abortives.

On dit maintenant que l'affaire serait doublée d'un vol dont aurait été victime Clémence Verbeke.

Quelque temps avant sa mort, cette jeune fille avait, ainsi que ses frères, hérité d'une somme de 400 francs. Après le décès, les héritiers de Clémence se rendirent à son domicile, espérant prendre possession de cette somme. N'en trouvant nulle trace, ils crurent à un vol et déposèrent une plainte entre les mains de M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement

Là non plus on ne put rien découvrir et, comme on le conçoit, dans le quartier les racoans allaient leur train.

Une nouvelle inattendue vient d'être lancée.

La locataire principale de la maison où demeurait Clemence Verbeke, madame Ernest, est partie depuis jeudi dernier, pour aller voir, disait-elle, sa fille qui demeure dans un village près de Nancy.

On sait que le parquet est descendu samedi à Roubaix pour l'affaire Clémence Verbeke; or, dimanche dans la journée un télégramme arrivait rue de la Providence, annonçant la mort de madame Ernest.

C'est, paraît-il, en allant puiser de l'eau à une mare qu'elle se serait noyée. Sa fille ne la voyant pas revenir serait allée à la mare et aurait constaté le malheur qui la frappait.

Cette mort a produit dans les esprits du quartier, déjà surchauffés, une débauche de racontars des plus abracadabrants.

Certaines gens vont même jusqu'à dire que madame Ernest se serait suicidée.

Nous ne faisons qu'enregistrer ces bruits en ajoutant toutefois qu'ils n'ont aucune base sérieuse. En tout cas, cette coïncidence semble étrange et si elle n'a aucune corrélation avec l'affaire de l'avortement et du vol, dont aurait victime Clémence Verbeke, elle ne fait pas moins jaser les langues du quartier de l'Epeule.

Au "Journal de Roubaix"

Une loque malpropre que nos lecteurs connaissent sans que nous la nommions, tout comme elle se reconnaîtra elle-même par cette simple appellation, a avancé — c'est du reste son habitude — des calomnies sur l'institution des cantines scolaires créées par le conseil municipal socialiste.

Nous n'répondrons pas, parce qu'on ne répond pas à toutes sortes de gens.

Un rédacteur du *Journal de Roubaix* est allé, samedi après-midi, prendre des renseignements sur le fonctionnement des cantines scolaires.

En se présentant, à la mairie, au bureau des écoles, pour obtenir les renseignements qui lui ont été fournis, le rédacteur du *Journal de Roubaix* a déclaré que les chiffres qu'on lui fournissait serviraient pour faire un article afin d'établir la vérité sur le fonctionnement des cantines scolaires.

Le correspondant du journal réactionnaire assurait même que l'article aurait paru le lendemain!...

Jusqu'à présent, notre confrère n'a pas encore daigné se servir des renseignements qu'il est allé solliciter à la mairie.

Craindrait-il que les chiffres qu'il fournirait ne réduisent à néant une partie des calomnies et des mensonges qu'on a déversés sur la municipalité socialiste?

Allons, Journal de Roubaix, donnez-nous les chiffres que vous êtes allé chercher à la Mairie avec promesse de les produire!... Votre impartialité et votre parole donnée sont en cause.

L. B.

Arrestation pour vol. — Mme Lamané, demeurant rue de la Halle, avait pris à son service, mercredi dernier, une servante Sidonie Carlier, 47 ans, veuve Mauffroy.

Dimanche dernier, Mme Lamané s'absenta pendant quelques instants et quand elle revint, elle s'aperçut que son porte-monnaie, contenant 20 fr., qu'elle avait laissé sur la table était disparu.

Ses soupçons se portèrent sur sa servante et elle déposa une plainte. Une perquisition fut faite dans la chambre de la servante. Elle amena la découverte du porte-monnaie, caché sous un meuble.

Sidonie Carlier a été arrêtée.

Une expulsion. — Un jeune homme de 21 ans, Julien Bérenger, a été arrêté hier matin, rue Bernard, par l'agent de sûreté Gautier.

Ce jeune homme était sorti la veille de prison.

Le banquet des « Berlaffe-Tout ». — «Les Berlaffe-tout » ont tenu leur banquet annuel à l'estaminet Jenneste Vermeulen, rue des Longues-Haies. Le président fit le discours d'usage auquel répondit un sociétaire.

L'entrain habituel ne cessa de régner pendant toute la soirée, à l'issue de laquelle nos « Berlaffe-tout » pensant à ceux qui luttent pour le pain quotidien, firent une collecte qui produisit 4 fr. 05, au profit des grévistes de l'établissement Motte et Delescluse.

Toutes *nos félicitations* à cette société.

Le montant de la collecte peut être réclamé dans nos bureaux, 93, Grande-Rue.

Fin de la grève de chez Motte et Delescluse. — Après des pourparlers qui ont eu lieu hier après-midi, entre les grévistes et les patrons, il a été décidé que le travail serait complètement repris ce matin, à la rentrée de 6 heures.

Un moment, les ouvriers de cet important établissement ont discuté sur la possibilité de faire une grève générale dans quelque temps, pour mettre le contremaître, Louis Matyn, à la porte ; mais cette question a été abandonnée.

Les patrons reprendront **tous** leurs ouvriers. Ils ont invité les « dresseurs de rames », à leur adresser des plaintes au cas où Louis Martyn les insulterait encore se réservant en ce cas de prendre vis-à-vis de cet individu les mesures qu'ils jugeraient utiles.

Il est plus que probable qu'il ne se passera pas longtemps avant que ce garde-chiourme ne soit renvoyé par ses patrons.

Ceux-ci, vis-à-vis de leurs ouvriers et vis-à-vis de lui-même, ont sévèrement blamé sa conduite.

S'ils l'ont gardé malgré la grève des ouvriers, c'est — ils l'ont déclaré — pour ne pas se plier à un ultimatum qui leur était adressé par les « dresseurs de rames. »

Plier devant les ouvriers?.. Une abdication patronale?!... Jamais! ont répondu les patrons Motte et Delescluze !...

Qu'importe que les revendications de leurs ouvriers soient justes et fondées! Qu'importe si 700 ouvriers ont dû chomer et apporter la gêne dans leurs familles! Le blazon des Motte n'est pas atteint ; ils n'ont pas capitulé devant leurs ouvriers!!

P. S. — Nous reviendrons demain sur la grève Motte et Delescluse, à propos d'une lettre que M. Albert Motte a adressé au *Journal de Roubaix*,

Ascq. — *Grave accident de chemin de fer.* — Hier, lundi 10 juin, un grave accident s'est produit en gare d'Ascq Le train qui vient de Lille à Somain et qui doit arriver à Ascq vers 8 h 14 du matin se remettait en marche quand un coup de sifflet strident du conducteur donna le signal de l'arrêt.

Le conducteur voyait deux hommes tomber du train sur la voie Le train s'est-il remis en marche trop vite ou les deux voyageurs ne comprirent-ils que trop tard qu'ils devaient descendre ou ne le sait (?)

Mais toujours est-il que le premier, M. Jules Desrumeaux, âgé de 41 ans, jardinier chez M. Droulers, distillateur à Ascq, se trouva retenu au moment où il sautait du train, qui s'était remis en marche, par M. Leville son beau-père, âgé de 83 ans.

Tous deux roulèrent sous le marchepieds. Le vieillard est contusionné sur tout le corps; son gendre a une jambe brisée à plusieurs endroits.

Transportés chez M. Posteau, pharmacien, tous deux reçurent les soins de MM. les docteurs Dubar et Hénocq.

Hem. — *Carrousels.* — La ducasse d'Hem a commencé par une cavalcade de plus de 150 cavaliers. Il y avait grande affluence de monde attiré par les deux carrousels de dimanche et lundi.

Voici les résultats du premier :

1er prix. 150 fr., M. Duthilleul de Gruson.
2e prix, 110 fr. M. Costel d'Hellemmes.
4e prix. 80 fr. M. Lebrun, de Bondues.
4e prix, 60 fr. M. Isbled, d'Emmerin.
5e, 50 fr., Delcourt, de Bondues ; 6e, 40 fr.; Masure, d'Etampuis ; 7e, 30 fr., Castel François, d'Hellemmes ; 8e, Brutin, de Wasquehal

Surprises. — 1re, MM. Bourgeois, d'Ascq ; 2e, Destombes, de Bondues ; 3e, Hoog, de Pecq.

Journée du Lundi

Résultat du deuxième carrousel

1er prix, 180 fr., M. Debuchy, de Seclin ; 2e, 50 fr., M. Delatte, d'Hellemmes ; 3e, 30 fr., M. Destombes, de Bondues ; 4e, 20 f., Desbonnet, de Bondues ; 5e, 10 fr., Derache, de Leers.

Surprise : 1re MM. Bourgeois, de Pecq ; 2e Delmas-Denis, de Templeuve ; 3e Droulers, d'Hem ; 4e Selosse, de Tourcoing ; 5e Bourgeois fils, de Pecq ; 6e Montagne, d'Annappe ; 7e Delcourt, de Flers.

Wattrelos. — *Adjudication.* — L'adjudication de l'entretien des chemins ruraux reconnus, dont la dispense annuelle est estimée 1403 fr. et celle des chemins non reconnus, estimée 920 fr. a eu lieu hier lundi à deux heures de l'après-midi à la mairie.

Les trois soumissionnaires qui sont : MM. L. Cauche, Duquesnoy et Mme veuve Bauduin offraient : Le premier, aucun rabais. Le second, 3 fr. 55 p. 100 ; le troisième, 15 fr. p. 100.

Mme veuve Bauduin a été déclarée adjudicataire.

Omnipotence cléricale. — Le curé-doyen de Wattrelos vient de manifester son omnipotence au détriment des parents d'une petite fille. Ceux-ci ayant fait l'achat des vêtements de *première communion*, se voient refuser leur enfant par le curé qui s'obstine à ne pas vouloir lui laisser faire sa première communion.

Certes ! la petite ne s'en portera pas plus mal, mais en bon pasteur, soucieux des intérêts de ses paroissiens, le curé Lejeune aurait pu prévenir les parents de ne pas faire les dépenses nécessaires à cet effet.

Un mal-aimé. — Les époux X..., demeurant au hameau du « Petit-Tourcoing » ont quatre enfants dont l'aîné est un garçon âgé de quinze ans. Samedi soir, en l'absence de sa mère, ce jeune gars eut la malencontreuse idée de plonger son jeune frère âgé de deux ans dans une cuve d'eau froide.

Le pauvre petit être s'y trouvant mal à l'aise voulut en sortir, son brutal frère le roua alors de coups. Les voisins attirés par ses cris intervinrent et délivrèrent l'enfant.

Voilà un jeune drôle qui mérite une correction exemplaire.

Croix. — *Tapage nocturne.* — Dimanche vers minuit, trois individus nommés Henri Dequaiser, âgé de vingt ans, Chaissier, demeurant à Lens et son frère Aime Vandenchecke âgé de vingt-un ans demeurant à Croix sont entrés à l'Estaminet Rosalie Demoor « au Cordonnier » rue de Wasquehal où ils demandèrent à boire.

La cabaretière leur fit remarquer qu'il était l'heure et refusa de les servir. Ceux-ci se fâchèrent parce que des logeurs avaient leurs verres pleins et insultèrent la patronne, voulant être traités sur le même pied d'égalité que les autres.

Ils furent mis à la porte. Ils se vengèrent alors en brisant les fenêtres du premier étage et la vitrine du cabaret. Après avoir enfoncé les portes, ils brisèrent les meubles et la vaisselle.

Ces trois individus ont été mis en état d'arrestation et maintenus sur l'ordre de M. le commissaire de police.

TOURCOING

Lettres Tourquennoises

AUX TRAVAILLEURS INTELLECTUELS

Comme les travailleurs communément appelés manuels, les travailleurs intellectuels sont des esclaves au service de la classe capitaliste. Pas plus que le sort des travailleurs manuels, le sort des travailleurs intellectuels n'est enviable à ceux qui en douteraient, je vais faire toucher la plaie ouverte et inguérissable de nos jours. Comme dans une précédente lettre, j'essaierai d'être clair, d'être simple, j'essaierai d'employer des arguments justes et compréhensibles.

Travailleurs intellectuels, employés, directeurs, chimistes, comptables, etc., je vous dirai : vous avez mangé votre pain blanc avant votre pain bis. Les temps sont changés pour vous. Les temps sont passés où votre sort avait un caractère enchanteur et où vous pouviez jeter sur les travailleurs manuels votre morgue et votre dédain. Vous portez sur votre redingote le spectre de la misère.

Naguère, pas plus tard qu'il y a une quinzaine d'années, — les plus vieux d'entre nous s'en souviendront, — les salaires étaient assez élevés. Ils étaient peu nombreux les hommes qui munis de connaissances spéciales pouvaient remplir le role de comptables, chimistes, directeurs, employés, etc. Ils étaient même parfois si peu nombreux que le patron parcourait la ville en tous sens pour en trouver et les payer en conséquence

En voulez-vous un exemple :

Il y a une dizaine d'années fut créée à Paris une école municipale de chimie et physique Eh bien le croiriez-vous ? les concours étaient à peine termines, les diplômes étaient à peine obtenus que déjà les industriels de la Seine, de Seine-et-Oise étaient à la porte de l'école, s'arrachant les élèves à coups de pièces de cent sous.

Allez voir s'il en est de même aujourd'hui ! Demandez à ces jeunes gens qui sortent de l'école dans quelle impossibilité ils se trouvent d'échanger leur simple diplôme contre un misérable morceau de pain.

C'est que les travailleurs intellectuels sont comme les travailleurs soumis à la *même loi d'airain des salaires*. Le travail qui ne fait qu'un avec le travailleur est une marchandise comme le fer, comme le bois. Il est d'autant plus cher qu'il est rare sur le marché et il est d'autant moins cher qu'il est ed abondance. Or, il arrive qu'aujourd'hui grâce aux progrès de l'instruction, ce qu'on est convenu d'appeler les travailleurs intellectuels dépassent les besoins de l'offre du travail : d'où la diminution des salaires. En régime capitaliste, tous les perfectionnements de machinisme, tous les progrès scientifiques retournent contre la classe ouvrière.

Vous le savez, le machinisme et l'industrie modernes ont fait des ouvriers manuels de simples rouages mécaniques. Mais il a fallu créer une élite ouvrière pour inventer, diriger et conduire la production. Cela a été l'œuvre de la classe capitaliste. C'est aussi là le secret de l'instruction publique obligatoire accordée ces dernières années et autour de laquelle dirigeants et possédants, sans oublier leurs valets à tout faire, ont fait tant de tapage. Oui, je le répète, c'est en vue d'augmenter la richesse capitaliste, c'est en vue d'augmenter la production de chacun que l'instruction a été mise à la portée du peuple et que faisant une promesse de plus, le fondateur de l'opportunisme Gambetta, s'agenouillait devant l'instruction professionnelle comme devant, en suscitant et en agrandissant le capital intellectuel du prolétaire devenir pour lui, « la source de l'aisance et de la richesse. »

Horace Greeley, appuyant cette affirmation a écrit : « Le travail de l'homme est d'autant plus productif que son intelligence est plus cultivée. Le travail d'un homme ignorant n'a guère plus de valeur que celui d'un animal de force égale. La propriété a le plus grand intérêt à ce que l'instruction soit répandue. Il n'est pas une ferme, pas une manufacture, pas une boutique dont le revenu ne soit plus grand, si elle est située dans une localité où la population est instruite ; c'est donc leur propre intérêt qui commande aux propriétaires de contribuer à répandre l'instruction dans tous les rangs de la société. »

Charles VÉRECQE.

FAUSSE NOUVELLE
autour d'un prêtre

Le bruit a couru, hier, dans la journée, qu'un prêtre que nous ne nommerons pas parce qu'il est assez connu, d'une des paroisses de notre ville, se serait jeté à l'eau. Nous avons demandé à plusieurs personnes placées pour être bien renseignées si cette nouvelle était exacte et on nous a répondu que nous avions été induit en erreur.

Nous prenons acte de cette réponse, mais nous ferons une objection. N'y aurait-il pas quelque rapport entre ce bruit qui circulait aux quatre coins de la ville et le récit suivant qu'on a bien voulu nous faire hier après-midi :

Or, hier, M. Simon, le père de cette pauvre enfant, est tombé dans l'escalier de sa maison, et dans sa chute s'est fait de très graves contusions.

Le prêtre, nous dit-on, revint fort avant dans la nuit. Il devait, certes, s'être bien amusé à en juger par le teint rouge de sa face, et sa démarche trébuchante, malgré les vains efforts qu'il faisait pour se tenir bien droit.

LA RÉUNION DU BLANC-SEAU

Comme nous l'avons dit hier, la réunion du Blanc-Seau a obtenu très grand succès.

Les citoyens Vérecque, Henri van Desmedt et Delphin Dumortier ont fait une conférence des plus instructives aux applaudissements des 150 personnes présentes.

L'ordre du jour suivant est ensuite présenté par le président à l'assemblée.

« Les citoyennes et citoyens réunis chez la veuve Decottignies, Blanc-Seau, prennent l'engagement de poursuivre la réalisation des idées socialistes et de combattre à outrance pour enlever aux bourgeois les sièges laissés vacants aux futures élections cantonales. »

Le citoyen Hélinck, présent à la réunion demande à l'assemblée de voter la résolution de ne plus aller dans les estaminets où l'on ne prendra pas l'*Egalité*. Cette motion ainsi que l'ordre du jour est votée par acclamation.

Immédiatement après la conférence, la réunion privée eut lieu et onze prix furent décernés.

Citons le premier prix de chant obtenu par un camarade de Tourcoing. Le 1er prix de déclamation a été obtenu par le citoyen Clément Vaillant de Roubaix.

Citons aussi la citoyenne Elodie D. qui avec l'Insurgé a obtenu le troisième prix de chant.

Bref bonne soirée qui marquera dans les annales du Parti ouvrier tourquennois.

Les rentes des travailleurs — Une ouvrière soigneuse, Marie Destailleur, 19 ans, rue Debuchy prolongée, a laissé tomber un bobinoir sur son pied. Quelques contusions en sont résultées. Le docteur Bourgeois, appelé, évalue à une dizaine de jours l'incapacité du travail. L'accident est arrivé chez Christome fils, filateurs, rue de Renaix.

Mauvais fils. — Dans notre numéro d'hier nous avons publié l'arrestation de Jean Charbonnel, ce jeune homme qui avait frappé son père, ruelle Niot.

Nous apprenons aujourd'hui que le père a retiré la plainte qu'il avait déposée. En conséquence, le fils a été mis en liberté immédiatement.

On avouera que le père est meilleur que le fils.

Une fraudeuse. — Blondine Foubert, ouvrière soigneuse, âgée de 37 ans demeurant à Mouveaux, a été arrêtée à la gare.

Elle portait, dissimulés sous ses vêtements, un kilo et demi de tabac en poudre et près de 2000 allumettes, le tout, d'une valeur de 20 à 25 francs.

La fraudeuse a été enfermée à la prison municipale.

Une condamnation. — Le tribunal de Lille a condamné à 25 francs d'amende, le nommé Devalde Edouard, 32 ans, rattacheur, pour attentat à la propriété d'autrui.

Belle-mère en colère. — Stéphanie Cavoel, 58 ans, ménagère à Roubaix, a été l'objet hier à midi, d'un procès-verbal. Etant venue voir à Tourcoing, 9, rue de la Blanche-Porte, sa belle-fille, Marie Chambeau, elles se sont prises de querelle, et autour d'elles ont amassé les curieux.

Les jeunes aveugles de Ronchin — Hier après-midi, au train de 5 h. 28 sont arrivés les jeunes aveugles et sourds-muets de l'institution départementale de Ronchin. Une foule immense les attendait à la gare.

Dans la cour intérieure ils ont exécuté un morceau de musique.

Puis, suivis par de nombreux curieux, ils ont parcouru les principales rues de la ville, jouant divers morceaux. Ils se sont ensuite rendus à la salle de la rue du Moulin-Cagot, ou a eu lieu le concert annoncé. Ces jeunes musiciens, si durement traités par la nature, ont été très admirés.

MOUVEMENT OUVRIER

Parti ouvrier. — *Section tourquennoise. — Commission du journal.* — Les membres sont priés de se réunir mardi à 8 heures du soir à la « Brasserie Sociale. »

LILLE

UN HOMME QUI SE JETTE PAR LA FENÊTRE

Hier, vers six heures du soir, M. Louis Mignot, 22 ans, demeurant rue des Etaques, 56, rentra chez lui en état d'ivresse, monta dans sa chambre et dans un accès de délire alcoolique se jeta par la fenêtre.

Relevé aussitôt, on le transporta à l'hôpital Saint-Sauveur où il reçut les soins que nécessitait son état. Dans sa chûte il s'est fait sur tout le corps des contusions multiples.

UNE FILLETTE MORTELLEMENT BLESSÉE

Hier après-midi, la petite Lucie Gadenne, âgée de 9 ans et demie, demeurant chez ses parents, rue du Vieux-Faubourg, 32, était allée chez un loueur de voitures de La Madeleine, ami de la famille.

Elle était montée pour jouer, sur un petit âne, lorsque l'animal s'étant cabré la fillette tomba la tête la première sur le sol. On la releva et un docteur appelé aussitôt lui prodigua les premiers soins, puis l'enfant fut ramené chez ses parents.

Dans la soirée, l'état comateux dans lequel se trouvait la petite, persistant, ses parents cherchèrent un médecin et n'en ayant pas trouvé s'adressèrent au commissaire de permanence qui fit appeler un docteur.

Lucie Gadenne, a été atteinte d'une congestion cérébrale, occasionnée par sa chute. Son état paraît désespéré.

Plaintes ouvrières. — Les employés de la coopérative l'*Etoile* se plaignent beaucoup de la façon dont ils sont traités par le nouveau directeur.

Ce personnage, sujet authentique de Léopold, les épie constamment, surveille non seulement leurs démarches dans la rue, mais il pousse sa tracassière inquisition jusqu'à suspendre leurs conversations.

Les ouvriers de cet établissement tiennent à faire savoir à leur grincheux directeur qu'ils ne sont nullement disposés à supporter sans protester ses agissements de mouchard.

Nous espérons que ce simple avertissement lui servira de leçon et qu'il saura le mettre à profit.

Une famille éprouvée. — Il y a quelques jours nous annonçions qu'une petite fille de quatre ans, habitant chez ses parents, rue de la Barre, 64, était tombée dans un chaudron d'eau bouillante et était morte des suites de ses brûlures.

Or, hier, M. Simon, le père de cette pauvre enfant, est tombé dans l'escalier de sa maison, et dans sa chute s'est fait de très graves contusions.

Il a reçu les soins du docteur Ladrière qui n'a pu se prononcer sur son état.

Instruction publique. — Une manifestation touchante s'est produite hier à Fives. A l'occasion de la nomination de M. Lemaire, directeur de l'école de la rue du Long-Pot, au grade d'officier de l'Instruction publique, un groupe d'anciens élèves de la rue Gambetta, dont il a été le fondateur et premier directeur, s'est rendu chez lui pour lui offrir un bronze d'art.

En des termes émus, M. Henri Bailleul a prononcé une allocution qui représentait bien les sentiments dont étaient animées toutes les personnes présentes. M. Lemaire a répondu en démontrant combien il était touché de cette démarche si spontanée, et a déclaré qu'il était fier et heureux d'avoir formé de tels élèves.

Après les vins d'honneur, un cortège s'est formé, composé des Anciens Elèves de la ran du Long-Pot et de la rue Gambetta, afin de conduire M. Lemaire à l'établissement de l'orphéon où attendait déjà la fanfare de Fives.

Ce furent des cris de joie, des vivats interminables qui accueillirent cet excellent professeur et un concert improvisa de suite.

Une voleuse. — Avant-hier soir, un voyageur de commerce arrivait en état d'ivresse chez le sieur Delannoy, logeur, rue du Priez, 26, demandait une chambre au patron et obtenait l'autorisation de passer la nuit avec la servante de la maison, Amélie Crombez, âgée de 21 ans. Cette fille, pendant qu'il dormait, lui vola 40 francs.

Au matin, le voyageur porta plainte au commissaire de police du 3e arrondissement qui arrêta la fille Crombez et dressa procès-verbal au sieur Delannoy.

Accident de travail. — Hier, M. Victor Wuilliez, 36 ans, manœuvre de maçon travaillait à la démolition d'une maison, rue des Augustins, 6. Par mégarde, il marcha sur un vieille planche garnie de grands clous. Un clou lui perça le chausson et lui traversa le pied droit.

Le pauvre ouvrier a été reconduit à son domicile, rue de l'Hôpital-St-Roch, 46.

Cheval emporté. — Il y a quelques jours, une voiture de place appartenant à un loueur de la rue Boucher de Perthes passait au boulevard de la Liberté. Tout d'un coup le cheval prit peur et s'emballa. Le cocher ne put le retenir et il alla s'abattre rue de Bourgogne, renversant avec lui la voiture.

Il n'y a heureusement aucun accident de personnes, à déplorer.

Plusieurs fois déjà, nous affirme-t-on, des accidents semblables se sont produits avec des chevaux du même loueur, qui n'achète que des bêtes de réforme, sans s'occuper si ses clients seront en sécurité dans ses voitures.

Outrage à la pudeur. — Un peigneur, Jules Gilian, 52 ans, sujet belge demeurant 109, rue du Marché, et Alphonsine Gossart, 23 ans, sans profession ni domicile, ont été mis à la disposition du procureur de la République, le premier pour outrage public à la pudeur, et l'autre pour vagabondage.

Arrestation. — Un cordonnier, Poulard Paulin, 56 ans, demeurant à Flers, a été arrêté pour ivresse et récidive.

Faculté des Sciences. — Mardi 11 juin, à 5 h 1/2 du soir, cours public de M. Cons : L'Europe du Nord-Ouest.

COURS ET CONFÉRENCES

Nouvelle Faculté des Lettres, rue Gauthier de Châtillon. — Mercredi 12 juin, à 8 heures 1/2 du soir. M. Moy fera son cours public dans la grande salle de la nouvelle Faculté.

C'est la première fois que le public sera admis à visiter les locaux de la nouvelle Faculté.

LE NORD

Seclin. — *Incendie.* — Hier, vers deux heures de l'après-midi, un incendie a complètement détruit l'habitation de M. Dumouvau.

Les pertes s'élèvent à quelques milliers de francs.

On ignore la cause du sinistre.

Les pompiers ont fait preuve d'un grand dévouement.

Loos. — *Inauguration des nouvelles écoles.* — L'inauguration de l'Ecole communale de Filles et de l'Ecole maternelle de Loos aura lieu le dimanche 16 juin prochain.

A 1 h. 1/2 très précise, visite des écoles, à 2 h. conférence à l'hôtel-de-ville par M. Pinloche, professeur à la Faculté des lettres, sur l'Ecole populaire.

Après la conférence, jeux divers et distribution de gâteaux aux élèves dans la cour des écoles.

Lettre ouverte à MM. les gros employés de chez MM. Thiriez, père et fils. — Il était d'usage jusqu'ici, lorsque l'on faisait une quête parmi les ouvriers et ouvrières, pour acheter un cadeau à l'un de nos patrons, d'exposer pendant quelques jours dans une salle attenante à la fabrique. l'objet acheté, afin que chacun pût se rendre compte de l'emploi de l'argent versé.

A l'occasion de la nomination de M. Thiriez dans l'ordre de la Légion d'honneur, vous avez fait verser 0 fr. 25 à chacun de vos ouvriers et ouvrières, jeunes gens et vieux indistinctement, même aux apprentis, ce qui doit avoir produit pour le moins quelque chose comme 375 francs. Il y a déjà quinze jours de cela et aucun ouvrier n'a encore pu voir l'objet qui doit, croyons-nous, être offert comme cadeau à notre patron.

Bien que nous soyons que de simples ouvriers, nous serions néanmoins en droit, nous semble-t-il, de demander comment a été employé l'argent que nous avons versé.

N'est-ce pas aussi votre avis, messieurs les employés ?

Un groupe de prolétaires.

Armentières. — *La journée du scrutin.* — La journée de dimanche a été très agitée à Armentières. Dès le matin, des ouvriers inconscients, qu'on avait gorgés de petits verres, sillonnaient les rues en chantant. Ces Dansettistes allaient même jusqu'à insulter les passants.

A leur côté, des groupes opportunistes arpentaient les rues, précédés de tambours et de drapeaux.

On prévoyait des rixes, mais aucun incident de ce genre ne s'est produit.

L'après midi un groupe d'opportunistes rentra à l'estaminet de la Ville de Lyon.

Après avoir demandé une consommation, les Bonduellistes entonnèrent la *Marseillaise*. Sur ce, on les mit à la porte sans plus de façon. Une bagarre s'ensuivit et les carreaux volèrent en éclats. Une manifestation hostile à l'élu réactionnaire a eu lieu le soir. Plusieurs bagarres sans importance se sont produites.

AVESNES

Solre-le-Château. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal s'est réuni samedi soir à 7 h. 1/2, 15 membres étaient présents.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, on reprend la suite de l'ordre du jour.

Réparations du clocher. — M. Huriau demande « qu'on fasse venir un architecte du gouvernement » ; il rappelle que l'architecte Fiévet a fait exécuter autrefois à l'Hôtel de Ville, différents travaux irréguliers, notamment les fenêtres du second étage qui sont plus petites que celles du premier étage. Il est appuyé dans ce sens par M. Sohier.

On décide de demander un devis à l'architecte qui dirige actuellement les travaux de restauration à l'église d'Avesnes.

Avis favorable est accordé aux demandes des conscrits : Berlou, Servais et Hanon, pour leur inscription sur la listes des dispensés du service militaire, à titre de soutiens de famille.

Au cours de la lecture du rapport très succinct de la commission de vérification des comptes, M. Blas dit que le résumé présenté par la fabrique est dérisoire, qu'il ne fait mention que de chiffres secs, sans adjonction d'aucune pièce comptable.

Une discussion s'engage à ce sujet.

M. Blas. — « Je m'étonne qu'il n'y ait que 41 fr. de bénéfice par an sur les cires. »

M. Delcambre. — « L'église en emploie une grande partie pour s'éclairer. »

M. Henri Grard. — « On use les restants. »

Le débat se continue sur ce ton, puis M. Legrand déclare que d'après la loi, le conseil municipal n'a pas le droit de demander le détail des dépenses de la fabrique.

M. le Maire prononce quelques paroles à voix basse et plus haut :

« Que les membres étrangers au Conseil municipal veuillent bien sortir. »

Le public, qui se compose d'une seule personne, un socialiste, se retire lentement.

Aussitôt quelques soupirs de satisfaction s'exhalent de poitrines qui se dilatent. Enfin, seuls, chez nous !

La porte se ferme et la séance se continue à huis-clos.

O mystère !

Maubeuge. — *Jeu de balle.* — Grande lutte hier, au jeu de balle de Maubeuge entre les deux fortes parties de Jeumont et de Frameries. Le temps magnifique qu'il a fait tout l'après-midi avait attiré beaucoup d'amateurs. La victoire est restée à Frameries qui a remporté 13 jeux ; Jeumont n'en a eu que 10.

De l'avis de tout le monde, les deux parties ont joué au plus mal, sauf le vétéran Achille de Frameries qui a livré et chassé dans la perfection.

Les applaudissements répétés de la foule et les cris de : Vive Achille ! qui n'ont cesse de retentir lui ont prouvé la sympathie des spectateurs maubeugeois.

DOUAI
UN ENFANT GRIÈVEMENT BRULÉ

Hier après-midi, un garçonnet de quinze mois, Louis Fénelon, dont les parents habitent 8, rue de la Boucherie, est tombé dans un poele que sa mère venait de découvrir pour faire chauffer de l'eau

Le pauvre enfant fut relevé aussitot mais déjà il avait les bras et le haut du corps fortement brûlés.

On espère néanmoins le sauver.

Aniche. — *Syndicat des verriers.*— Les membres du syndicat sont priés de se réunir aujourd'hui mardi, à 3 h. 1/2 du soir au siège social pour assister aux funérailles du citoyen Lefebvre Arthur, membre de l'association

— La commission de l'association vient de convoquer pour le mercredi 12 juin un grand nombre de sociétaires oublieux de leurs devoirs envers la société.

Elle espère qu'un grand nombre d'entre eux se rendra à ce premier avertissement afin d'éviter ainsi à la commission le regret de sévir rigoureusement contre leur coupable négligence.

HUILE DU CONGO assouplit, épaissit, lustre, et fait croître les cheveux.

Demandez aux vendeurs de l'ÉGALITE le savon des Trois-Huit, vendu 0,40 et le savon du Chambard vendu 0,20.

AVEZ-VOUS

des **Boutons, Démangeaisons, clous, le sang vicié?** *faites usages de la* **Tisane dépurative résolutive** *préparée par* **J. BARBRY,** *herboriste de 1re classe* **11, rue du Bois, 11, Roubaix,** 1 fr. l'étui *pour six jours.*

Si vous avez de **l'inflammation,** de la **constipation opiniâtre** demandez les **«Graines de santé»,** préparation beaucoup plus active et plus douce que les graines de lin habituellement employées, 1 fr. 25 la boîte.

Bien s'assurer de l'adresse : **11, rue du Bois.**

Seule maison autorisée, à vendre la **Flanelle Pin** résineuse du docteur Gal, contre les *maladies névralgiques* et *rhumatismales.*

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Na